31 Xbre 1778 Registre

Etat de la question

decider si une jeune fille pretend que des voleurs qui

Le 4 fevrier avoient voulu l'etrangler, lui ont fait avaler quelque chose de fort dur.

verifié — rappor du 7 fevrier

depuis le 22 avril jusqu'au 5 de mai cette fille a rendu 116 épingles ou aiguilles par haut et par bas.

Le 6 mai rappor à la requisition du pr. du Roi, pour l'examen des corps etrangers.

Le m.e de cette fille soutient l'hypothese de l'assassinat et qu'elle rendit reellement des Epingles.

Rappor de deux professeurs de nancy en med. et en chir. contraire à celui de neuf chateau

querelle litteraire dans les journaux de lorraine

prejudice qu'en souffre les gens de l'art de neufchateau

procedure criminelle, 100 temoins ouis, et les juges

est instant au baillage.

C'est la faculté de nancy et non le college Royal de medecine qui a embrassé la cause de la fille.

on est persuadé qu'il n'y a eu ni vol ni assassinat

Memoire de m. Garnier docteur en medecine a neufchateau de 14 pages.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C N

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ACADEMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C